

INSTITUT DE FORMATION POUR L'AFRIQUE (IFA)

APPENDICE III

**Description des cours
prévus pour l'exercice 2023⁵**

⁵ L'exercice 2023 court du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023.

Diagnostics macroéconomiques

Dispensé (exercice 2022) :

3-14 mai 2021
(anglais/français/portugais)

17-28 janv. 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2023)

25 juil.-5 août 2022

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales et des ministères des Finances ou de l'Économie qui interviennent directement dans les diagnostics sur la situation macroéconomique et dans l'élaboration de projections.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours en ligne « Programmation et politiques financières, première partie : analyse des comptes macroéconomiques (FPP.1x) » ou le cours en ligne « Diagnostics macroéconomiques (MDSx) ».

Description du cours : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, est conçu pour renforcer l'aptitude des participants à évaluer la situation macroéconomique d'un pays de manière exhaustive, notamment l'état de l'économie ; l'orientation de la politique budgétaire et monétaire ; la stabilité financière ; les désalignements du taux de change ; les vulnérabilités dans les différents secteurs ; enfin, les perspectives à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure. Le cours met l'accent sur les outils pratiques à utiliser dans l'analyse macroéconomique courante. Pour illustrer l'application de ces outils et montrer comment ils peuvent contribuer au processus d'élaboration des politiques, il s'appuie sur des études de cas pertinents pour la région où il est dispensé.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser la production potentielle, calculer les écarts de production et faire un diagnostic des perspectives économiques ; ii) évaluer l'orientation de la politique budgétaire, monétaire, financière et de change en vigueur ; iii) évaluer les liens macrofinanciers, notamment en analysant les indicateurs de solidité du secteur financier ; iv) évaluer les perspectives économiques à moyen terme, en particulier la viabilité de la dette publique et de la dette extérieure ; v) mettre en évidence d'éventuels risques extérieurs/intérieurs ou facteur de vulnérabilité pour la croissance économique ; et vi) définir des mesures pour y remédier.

Prévision et analyse macroéconomiques

Dispensé (exercice 2022) :

Mai 17-28 mars 2021 (anglais/français)

1-12 nov. 2021
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2023)

5-16 sept. 2022

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires chargés d'élaborer des prévisions et des modèles macroéconométriques aux fins de l'analyse, de la conception et de la mise en œuvre de la politique macroéconomique.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et posséder des connaissances en économétrie. Ils doivent aussi être familiarisés avec l'utilisation de EViews pour des applications économétriques. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne Prévision macroéconométrique (MFx).

Description : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à inculquer aux fonctionnaires des notions fondamentales solides de l'estimation des modèles macroéconométriques et de leur application dans les prévisions et les analyses par les banques centrales, les ministères et les organismes publics de recherche. Les participants travaillent en groupe pour réaliser des exercices pratiques d'estimation et de prévision.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) déterminer les fondements d'un certain nombre de spécifications de modèles, ii) utiliser le logiciel EViews pour appliquer des

techniques de modélisation à des données nationales et reproduire les résultats d'une série de publications importantes ; iii) appliquer les techniques apprises à des études de cas nationales dans la région des participants afin de réaliser des prévisions et des analyses sur un aspect de la politique économique et, iv) appliquer les outils appropriés du logiciel d'économétrie EViews à leur travail ou leurs recherches sur leur pays ou sur d'autres pays.

Problèmes économiques posés par l'intégration régionale

Dispensé (exercice 2022) :

7-18 juin 2021
(anglais/français/
portugais)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres ministères et organismes intéressés des pays signataires d'accords d'intégration régionale ou des pays qui envisagent ou prévoient la mise en place d'accords de ce type. Les fonctionnaires d'organisations régionales (intergouvernementales ou supranationales) sont également invités à participer.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs.

Prévu (exercice 2023)

31 oct.-11 nov. 2022

Langues :

anglais/français/portugais

Description : Le principal objectif de ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, est d'approfondir la compréhension des différents aspects de l'intégration économique, monétaire et financière. Partant d'éléments théoriques et d'études de cas tirées de l'expérience de différentes régions, il porte sur les conditions de l'intégration économique et monétaire ; l'intégration commerciale, financière et monétaire ; les coûts et avantages du processus d'intégration ; et les aspects de l'intégration liés à l'économie politique. Les ateliers visent à approfondir les connaissances d'aspects particuliers pouvant découler de l'intégration économique et monétaire. Les participants utilisent les études de cas basées sur des données nationales pour effectuer des évaluations, et ils sont tenus de présenter leurs conclusions lors de brefs exposés.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser les différents types d'intégration et de coopération régionale, ainsi que la dynamique du processus d'intégration ; ii) analyser les coûts et avantages de divers modèles d'intégration pour leur pays ; iii) mesurer la convergence de diverses variables macroéconomiques au cours de la période précédant une intégration plus poussée, ainsi que la convergence ultérieure ; et iv) faire la synthèse des arguments économiques et politiques de l'intégration pouvant concerner leur propre pays.

Programmation et politiques financières

Dispensé (exercice 2022) :

28 juin-9 juil. 2022
(anglais/français)

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou de la Planification ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les mettre en œuvre.

Prévu (exercice 2023)

4-15 juil. 2022

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation des tableurs. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours en ligne sur la programmation et les politiques financières (PPF.1x et PPF.2x) avant de s'inscrire à ce cours. Les conditions à remplir peuvent cependant varier selon la version régionale du cours PPF proposé.

Langues :

anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, permet d'expliquer comment diagnostiquer les déséquilibres macroéconomiques et y remédier à l'aide d'un arsenal de mesures d'ajustement coordonnées. Il traite des principales caractéristiques des quatre grands secteurs macroéconomiques (réel, budgétaire, extérieur et

monétaire) et des liens qui existent entre eux, en mettant en évidence les relations en termes de comptabilité et de comportement, à l'aide de données tirées d'une étude de cas nationale.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser l'évolution économique et financière dans un pays de la région à l'aide de données rétrospectives et de travaux pratiques sur Microsoft Excel ; ii) établir des projections économiques cohérentes sur un an en supposant que les politiques menées ne changent pas ; iii) déterminer les facteurs de vulnérabilité économique et les risques suivant un scénario de référence, et définir les mesures à prendre pour y faire face ; iv) élaborer un scénario d'adaptation en tenant compte de ces mesures et de leurs répercussions macroéconomiques ; v) définir d'autres objectifs et mesures au-delà de l'horizon d'un an qui pourront être intégrés dans un cadre à moyen terme.

Politiques relatives au secteur financier

Dispensé (exercice 2022) :

19-30 juil. 2022
(anglais/français/portugais)

21 févr.-4 mars 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2023)

3-14 oct. 2022

Langues :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur participant à la définition des politiques du secteur financier, en particulier agents des banques centrales, des organismes de réglementation financière et de tout organisme chargé de la surveillance micro- ou macroprudentielle.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, posséder des connaissances de base de l'économétrie et être capables d'interpréter des résultats économétriques. Il est fortement recommandé aux participants d'avoir préalablement suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (AMFx) et d'avoir une connaissance pratique d'Excel. Il est aussi préférable qu'ils aient suivi le cours sur la surveillance du secteur financier (FSS), car il est important de comprendre et d'évaluer les risques sous-jacents du secteur financier pour élaborer des mesures d'atténuation.

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, commence par un tour d'horizon des modalités de transmission des risques au sein des secteurs financier et réel et entre ces secteurs. Les participants étudient ensuite l'élaboration et les conséquences des politiques relatives au secteur financier qui visent à atténuer les facteurs de vulnérabilité, en commençant par la logique qui sous-tend les politiques micro- et macroprudentielles. Les phénomènes d'interaction entre les politiques macroéconomiques et les politiques prudentielles sont aussi abordés. Bien que ce cours traite particulièrement des stratégies préventives, il porte aussi sur les politiques visant à faire face aux situations de grande difficulté. Il alterne exposés, études de cas et ateliers pratiques, qui permettent aux participants d'expérimenter diverses stratégies afin d'en évaluer les résultats voulus ou non, et d'en débattre. Les personnes essentiellement intéressées par l'évaluation des risques se reporteront au cours sur la surveillance du secteur financier, dont l'évaluation des risques est le thème central.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) déterminer les canaux de transmission des chocs entre le secteur financier et l'économie réelle, ainsi qu'au sein des systèmes financiers et entre eux ; ii) analyser les politiques micro- et macroprudentielles appropriées, leurs interactions probables avec d'autres politiques et les conséquences fortuites éventuelles ; iii) recommander les outils macroprudentiels à même de prévenir et d'atténuer les risques systémiques et signaler des problèmes précis de mise en œuvre ; iv) évaluer l'efficacité des politiques micro- et macroprudentielles.

Cadres budgétaires

Dispensé (exercice 2022) : **Public visé :** Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire des ministères de l'Économie, du

26 juil.-6 août 2020
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2023)
13-24 juin 2022

Langues :
anglais/français/portugais

Plan ou des Finances, du Trésor, des banques centrales, des organismes budgétaires indépendants et d'autres organismes chargés de l'analyse, de la conception, de la conduite et de l'évaluation de la politique budgétaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi les cours Programmation et politiques financières (FPP) et Analyse des politiques budgétaires (FPA) avant de s'inscrire à ce cours. De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est essentiel d'avoir une connaissance de cet outil.

Description : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, commence par passer en revue le rôle de l'État et les objectifs de la politique budgétaire, revient sur les outils et méthodologies macrobudgétaires essentiels, et définit le cadre budgétaire d'un pays comme l'ensemble d'institutions chargées de l'élaboration et de la conduite de la politique budgétaire. Le cours souligne combien il est important de disposer de données de qualité et d'assurer la transparence et la responsabilité, de sorte que les autorités rendent compte de la réalisation de leurs objectifs budgétaires à moyen et à long terme. Il se termine par des exposés thématiques des participants.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) décrire les institutions récemment créées pour améliorer l'efficacité de la politique budgétaire ; ii) évaluer de manière critique la qualité des données utilisées pour l'élaboration de la politique budgétaire ; iii) définir des règles budgétaires pour répondre aux problèmes particuliers des pays ; iv) utiliser un outil de suivi des résultats budgétaires obtenus au cours de l'exercice ; et v) contribuer à établir un budget à moyen terme (en vue d'un rééquilibrage ou d'une relance) tout en limitant les risques de récession et en assurant la viabilité des finances publiques.

Statistiques de la dette extérieure

Dispensé (exercice 2022) :
16-20 août 2021
(anglais/français)

Prévu (exercice 2023)
23-27 mai 2022

Langues :
anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires dont la principale responsabilité est l'établissement des statistiques de la dette extérieure (SDE) et/ou de la position extérieure globale (PEG).

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente. En outre, ils doivent posséder une notion de base des concepts relatifs aux comptes internationaux et avoir au moins une année d'expérience de l'établissement des statistiques de la dette extérieure ou de la PEG.

Description du cours : Ce cours, assuré par le département des statistiques, vise à permettre aux participants de maîtriser les normes internationales d'établissement des statistiques de la dette extérieure, qui figurent dans le guide de 2014 intitulé Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (Guide SDE). Il donne aussi des conseils pratiques sur les sources de données, les techniques d'établissement des statistiques de dette extérieure et l'analyse des données, en tenant compte de l'évolution des marchés financiers internationaux. Il comporte une série d'exposés, des exercices pratiques et des études de cas abordant les thèmes suivants : évolution récente des marchés financiers internationaux (processus de désintermédiation, abandon des outils traditionnels d'investissement international, etc.) et ses répercussions sur l'établissement des SDE ; mise en œuvre du Guide SDE de 2013 et comment assurer la cohérence et la comparabilité entre les statistiques de la dette extérieure et d'autres statistiques macroéconomiques, notamment celles de la balance des paiements, de la position extérieure globale, des finances publiques et de la comptabilité nationale ; systèmes de gestion de

la dette et des conseils pratiques sur l'établissement des statistiques de la dette extérieure pour les secteurs public et privé ; validation de données et évaluation de la qualité des statistiques de dette extérieure à l'aide du Cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI pour les statistiques de dette extérieure ; ainsi que diffusion des données et exigences de la base de statistiques trimestrielles de la dette extérieure de la Banque mondiale (STDE).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) décrire les événements récents qui influent sur les statistiques de dette extérieure ; ii) appliquer le cadre conceptuel de l'établissement des SDE en suivant le Guide SDE de 2013 ; iii) recenser les lacunes de données et élaborer une stratégie en vue d'améliorer l'établissement des statistiques de dette extérieure ; et iv) décrire les liens entre les statistiques de dette extérieure et d'autres ensembles de données macroéconomiques. Décrire les usages des SDE aux fins de l'analyse.

Aspects macroéconomiques des pandémies dans les PFR et les PE

Dispensé (exercice 2022) :
24-26 août 2021
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou de la Planification ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les mettre en œuvre.

Prévu (exercice 2023)
27 juil.-5 août 20212

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications en Microsoft Excel. Il est également recommandé de maîtriser le logiciel MATLAB. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours Programmation et politiques financières ainsi que les cours Diagnostics macroéconomiques, et il est par ailleurs souhaitable qu'ils aient suivi les cours sur le modèle DSGE, les cours sur la politique monétaire ou les cours sur l'analyse et la prévision de la politique monétaire.

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours portera sur les modèles épidémiologiques de base et les modèles macroéconomiques des épidémies. Il abordera le rôle du dépistage et de la mise en quarantaine, les effets des interventions non pharmaceutiques (par exemple, la distanciation sociale), ainsi que les politiques budgétaires et monétaires mises en œuvre durant les pandémies. Des ateliers pratiques présenteront des outils quantitatifs et des applications sur les épidémies, la politique budgétaire et la politique monétaire.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) utiliser des outils et des modèles quantitatifs pour évaluer les effets des pandémies sur la macroéconomie ; et ii) analyser l'efficacité des politiques pour riposter aux pandémies.

Politique monétaire

Dispensé (exercice 2022) :

30 août-10 sept. 2021
(anglais/français/portugais)

18-29 avril 2022
(anglais/français/portugais)

Prévu (exercice 2023)

7-18 nov. 2022

Langues :

anglais/français/portugais

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire de pays émergents et de pays à faible revenu souhaitant comprendre et analyser la conduite de la politique monétaire et ses relations avec le reste de l'économie.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Ce cours offre une perspective générale. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir préalablement suivi quelques cours généraux de macroéconomie, tels que « Programmation et politiques financières (FPP) » ou « Diagnostics macroéconomiques (MDS) », en ligne ou en présentiel.

Description du cours : Ce cours, proposé par l'institut pour le développement des capacités, fait un tour d'horizon complet des régimes de politique monétaire, des mécanismes de transmission de la politique monétaire et du rôle de la politique monétaire dans la stabilisation macroéconomique. Il crée un trait d'union entre la théorie, les données empiriques et l'expérience opérationnelle en illustrant les problèmes d'optimisation et les compromis inhérents aux décisions de politique monétaire. Les connaissances sont acquises à l'aide d'exposés qui initient aux concepts fondamentaux, puis dans des ateliers pratiques. Les études de cas servent à consolider les connaissances des participants et les aident à comparer et évaluer divers cas.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser comment les décisions de politique monétaire sont prises suivant les différents régimes pour stabiliser les prix ; ii) déterminer comment ces décisions se transmettent à l'économie réelle ; iii) évaluer comment l'économie et la politique monétaire réagissent aux chocs macroéconomiques dans différents cadres de politique monétaire, et présenter les résultats à leurs pairs ; et iv) les agents des banques centrales devraient aussi pouvoir élaborer un cadre de politique monétaire robuste et proposer des mesures adaptées au cadre choisi.

Comptes nationaux

Dispensé (exercice 2022) :

13-17 sept. 2021 (anglais)

Prévu (exercice 2023)

11-22 juil. 2022

Langues :

anglais/français/portugais

Public visé : Statisticiens chargés de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale au sein des organismes publics responsables de l'établissement des statistiques des comptes nationaux.

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Description du cours : Dispensé par le département des statistiques du FMI, ce cours couvre les aspects théoriques et pratiques de l'établissement des statistiques de comptabilité nationale en s'appuyant sur le cadre conceptuel du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008). Le cours inclut des séances sur les questions de méthodologie et d'établissement du SCN 2008 et des ateliers qui prévoient des travaux pratiques d'établissement des comptes. Le but principal de ce cours est d'apprendre aux participants à établir le produit intérieur brut annuel à la fois aux prix courants et en termes de volume, en suivant l'approche de la production et des dépenses, en vue d'améliorer l'élaboration de la politique économique et la surveillance. Le cours débute par un aperçu du système de comptabilité nationale et présente la séquence des comptes pour les

transactions et autres flux ainsi que pour les bilans dans le cadre du SCN 2008. Il aborde les principaux concepts relatifs aux transactions, aux autres flux économiques, aux stocks, aux unités institutionnelles, aux classifications et aux principaux agrégats macroéconomiques mesurés par le système. Les principaux exposés et ateliers comprennent : i) séances sur le compte de production, couvrant la définition et les mesures de production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée, les questions de valorisation et le traitement des secteurs particuliers ; ii) données sources et problématique de l'établissement du PIB en suivant les approches production et dépenses ; iii) déflateurs et calcul des mesures de PIB en volume ; et iv) questions particulières liées aux opérations en biens et services, y compris la structure de ressources et emplois, l'ajustement de la valeur des stocks, la consommation de capital fixe, l'économie invisible et informelle, les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'économie numérique. Ce cours a également pour ambition de permettre aux participants de faire part de leurs expériences nationales respectives.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) comprendre les principaux concepts et définitions du SCN 2008 ; ii) décrire la compilation du PIB en suivant les approches production, dépenses et revenu ; iii) traiter de l'importance des mesures de prix et de volume dans les comptes nationaux ; et iv) expliquer la valeur de statistiques de comptabilité nationale de qualité aux responsables politiques et aux décideurs.

Surveillance du secteur financier

Dispensé (exercice 2022) :
27 sept.-8 oct. 2021
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire chargés de la surveillance du secteur financier, en particulier agents des banques centrales, des organismes de réglementation financière et d'autres organismes intervenant dans la surveillance macroprudentielle.

Prévu (exercice 2023)
non proposé au
cours de
l'exercice 2023

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en finances, de préférence au niveau master, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Ils doivent en outre avoir de bonnes aptitudes quantitatives et maîtriser les outils informatiques d'analyse des données. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne sur l'analyse des marchés financiers (FMAx). De nombreux ateliers exigeant l'utilisation de tableurs Microsoft Excel, il est important d'en connaître les bases.

Description : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, initie les participants aux concepts et aux outils clés utilisés pour déceler et évaluer les facteurs de vulnérabilité et les sources de dynamisme du secteur financier. Les supports du cours constituent un outil de base pour évaluer les risques du secteur financier et les mesurer par rapport aux volants de fonds propres et de liquidité disponibles dans le secteur financier. Les travaux se concentrent sur la détection précoce des déséquilibres macrofinanciers indus et l'analyse de la transmission des difficultés financières entre les institutions, les marchés et les secteurs de l'économie, en vue de réduire la probabilité et la gravité des crises financières. Des exposés alternent avec des ateliers pratiques et permettent aux participants d'utiliser les principales techniques d'évaluation des risques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) mesurer les principaux risques qui pèsent sur les banques (crédit, marché, financement, etc.) et leurs volants de fonds propres et de liquidité, d'un point de vue de stabilité financière systémique ; ii) concevoir et mettre en œuvre des tests de résistance mesurant la solvabilité et la liquidité et interpréter leurs résultats ; iii) se rendre compte de l'importance des intermédiaires financiers non bancaires et de leurs liens avec les banques ; iv) évaluer les liens macrofinanciers, notamment les liens entre le secteur financier, le secteur public et l'économie réelle, ainsi que les éventuels mécanismes d'amplification ; v) suivre l'accumulation des risques systémiques et des facteurs de vulnérabilité liés au crédit, aux prix de l'immobilier, aux leviers financiers, aux asymétries du bilan et aux interdépendances ; et vi) déterminer comment les chocs peuvent s'amplifier dans le système financier, par exemple par des spirales néfastes pour la liquidité ou une interaction négative entre les prix et l'effet de levier.

Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles

Dispensé (exercice 2022) :
4-15 oct. 2021
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des banques centrales, des ministères des Finances et d'autres organismes publics compétents qui interviennent dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans les pays riches en ressources naturelles.

Prévu (exercice 2023)
non proposé au
cours de
l'exercice 2023

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et maîtriser l'utilisation du logiciel Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi intégralement le cours en ligne Gestion macroéconomique dans les pays riches en ressources naturelles (MRCx).

Description du cours : Ce cours en présentiel, animé par l'Institut pour le développement des capacités, porte sur les questions de politique macroéconomique et les défis auxquels sont confrontés les pays riches en ressources naturelles. Ce cours permet aux participants de comprendre : i) les aspects macroéconomiques de la croissance et de la diversification ; ii) la gestion de la politique budgétaire ; iii) la coordination de la politique macroéconomique ; et iv) la gestion des actifs du secteur public dans les pays riches en ressources naturelles. Le cours comprend des exposés, des ateliers pratiques, des débats et des études de cas.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser les résultats économiques des pays riches en ressources naturelles, notamment en matière de croissance, d'inclusion, de diversification et de durabilité ; ii) concevoir des cadres de finances publiques adéquats en appliquant les règles appropriées pour déterminer s'il faut consommer, épargner ou investir le produit de la vente des ressources naturelles ; iii) définir les mesures macroéconomiques qui s'imposent face aux chocs des cours des produits de base ; iv) concevoir des politiques visant à promouvoir une plus grande transparence dans la gestion des ressources naturelles, notamment en créant les structures institutionnelles appropriées pour les fonds souverains.

Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu

Dispensé (exercice 2022) :
18-22 oct. 2021
(anglais/portugais)

Public visé : Tous les fonctionnaires nationaux sont invités à s'inscrire. Ce cours s'adresse particulièrement aux agents des ministères des Finances, des organismes chargés de la dette, des banques centrales ou d'autres organismes publics qui jouent un rôle de consultation sur les politiques macroéconomiques et de la dette ou qui sont chargés de leur exécution.

07-11 mars 2022
(français/portugais)

Qualifications requises : Une connaissance rudimentaire des sciences économiques serait utile. Il est essentiel d'avoir une connaissance de base de Microsoft Excel et de disposer d'un ordinateur équipé du navigateur Google Chrome et d'une connexion Internet fiable.

4-8 avril 2022 (anglais)

Prévu (exercice 2023)

26-30 sept. 2022

Description : Ce cours en ligne animé conjointement par l'Institut pour le développement des capacités et le département de la stratégie, des politiques et des examens, en collaboration avec la Banque mondiale, offre un aperçu du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (CVD PFR) de la Banque mondiale et du FMI. Le CVD PFR a été mis au point par le FMI et la Banque mondiale pour aider les pays à faible revenu à atteindre leurs objectifs de développement tout en limitant le risque de surendettement. Ce cours à un module permettra aux participants de se familiariser avec le CVD PFR et, ainsi, d'interpréter ses résultats lorsqu'ils figurent dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI. Le cours présente les étapes du recours au CVD PFR.

Langues :
Français

Premièrement, nous examinons les données requises et les outils de réalisme permettant d'évaluer la plausibilité des prévisions macroéconomiques. Ensuite, le cours aborde la manière dont le CVD PFR calcule la capacité d'endettement d'un pays, qui est utilisée pour déterminer les seuils des indicateurs de la charge de la dette. Lorsqu'un indicateur de la charge de la dette dépasse son seuil, que ce soit dans le scénario de référence ou dans celui du test de résistance, il y a risque de surendettement. Pour finir, le cours examine la manière dont des éléments d'appréciation peuvent être utilisés pour aboutir à la note finale du risque.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) déterminer les besoins de données pour le modèle CVD PFR ; ii) définir les étapes de la notation du risque des pays à faible revenu ; iii) comprendre les outils de réalisme du CVD PFR ; iv) interpréter les scénarios de tests de résistance du CVD PFR ; v) comprendre comment le CVD PFR calcule les seuils des indicateurs de la charge de la dette ; vi) comprendre les notes de risque issues du CVD PFR ; vii) interpréter les résultats de l'analyse de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu, tels que présentés dans les rapports de la Banque mondiale et du FMI.

Examen de la situation économique par les pairs dans la SADC pour 2020/2021 (cours de remise à niveau)

Dispensé (exercice 2022) :
25-28 oct. 2021
(anglais/français/portugais)

Public visé : Hauts fonctionnaires qui effectueront des examens par les pairs de la politique économique menée par d'autres pays de la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) et principaux homologues du pays faisant l'objet de l'examen.

Prévu (exercice 2023)
4-8 juil. 2022

Description et objectifs du cours : L'atelier s'inscrivait dans le contexte du suivi et du contrôle par les pairs prévus dans le programme de convergence macroéconomique de la SADC. Il est le fruit d'une collaboration entre le bureau du représentant résident du FMI, la Banque de réserve d'Afrique du Sud (SARB) et le secrétariat de la SADC. L'objectif est de réfléchir à la méthode de surveillance employée par les services du FMI au cours des réunions d'examen, en mettant l'accent sur un sujet particulier chaque année. Les participants se familiarisent avec les principaux outils et cadres analytiques utilisés par les économistes du FMI dans le cadre de leurs activités de surveillance.

Langues :
anglais/français/portugais

Viabilité des finances publiques

Dispensé (exercice 2022) :
25 oct.-5 nov. 2021
(anglais
/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur ayant des connaissances moyennes des questions budgétaires, souhaitant comprendre et appliquer une analyse de viabilité budgétaire et en cerner les liens avec le contexte macrobudgétaire national.

Prévu (exercice 2023)
10-21 oct. 2022

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec l'utilisation des tableurs.

Langues :
anglais/français/portugais

Description : Ce cours, animé par l'institut pour le développement des capacités, étudie la viabilité budgétaire comme condition essentielle à la stabilité macroéconomique et à une croissance inclusive et durable à long terme. Il offre une vue d'ensemble des méthodes d'évaluation de la viabilité budgétaire du point de vue des politiques et des outils. En outre, le cours traite des tensions budgétaires à long terme et des risques budgétaires, ainsi que des indicateurs d'alerte précoce utilisés par le FMI et des stratégies de gestion de la dette. Il accorde une attention particulière aux crises budgétaires et aux ajustements qui s'ensuivent.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer pourquoi la viabilité

budgétaire est essentielle pour parvenir à une stabilité macroéconomique et une croissance durable ; ii) appliquer des notions, des définitions et des techniques efficaces pour l'analyse de la viabilité budgétaire ; iii) repérer les facteurs de vulnérabilité budgétaire en faisant la distinction entre risques à court terme et tensions à long terme ; iv) analyser des situations de crise et d'ajustement budgétaire ; v) faire la distinction entre les divers cadres d'analyse de viabilité de la dette (AVD) ; vi) effectuer l'AVD d'un pays ayant accès aux marchés financiers ou d'un pays à faible revenu.

Développement financier et inclusion financière

Dispensé (exercice 2022) :
8-12 nov. 2021
(anglais/français)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales ou des organismes publics chargés de la réglementation du secteur financier. La priorité est accordée aux candidats travaillant sur des questions directement liées au développement financier et à l'inclusion financière.

Prévu (exercice 2023)
16-27 janv. 2023

Qualifications requises : Les participants doivent avoir des notions de base des sciences économiques ou de la finance, ou justifier d'une expérience professionnelle équivalente. Des connaissances en économétrie sont utiles, mais pas obligatoires. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi le cours en ligne Développement financier et inclusion financière (FDfix).

Langues :
anglais/français/portugais

Description : Ce cours offert par l'Institut pour le développement des capacités explique la pertinence macroéconomique, du développement et de l'inclusion financière. Il commence par donner une analyse qui définit le rôle de la finance dans l'économie, et passe en revue les publications théoriques et empiriques examinant l'effet de la finance sur les résultats macroéconomiques et la croissance. Il traite également des politiques visant à encourager le développement financier (politiques favorables au marché) et à en limiter les effets potentiellement déstabilisants (politiques visant à mettre en valeur le marché). Il présente l'inclusion financière comme partie intégrante du développement financier, point de vue qui n'a reçu que récemment toute l'attention qu'il mérite, les débats ayant porté pendant de nombreuses années sur le concept et les indicateurs de profondeur financière. Ce cours examine les indicateurs actuellement utilisés pour mesurer l'inclusion financière, l'effet macroéconomique particulier de l'inclusion financière et les principales stratégies généralement adoptées.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) mesurer le degré de développement financier et d'inclusion financière d'un ou de plusieurs pays à l'aide d'une vaste gamme d'indicateurs standard ; ii) déterminer les lacunes des divers indicateurs et reconnaître la nécessité éventuelle de recueillir des données microéconomiques plus détaillées ; iii) utiliser un modèle analytique simple pour prévoir les résultats probables de différentes politiques d'inclusion financière ; iv) évaluer les actions et les stratégies possibles de développement financier et d'inclusion financière d'un point de vue macroéconomique en recherchant les compromis potentiels et les obstacles éventuels ; et v) élaborer une stratégie visant à encourager le développement financier d'un pays, en tenant compte des conditions de départ et des liens entre le secteur financier et la macroéconomie.

Politique et administration fiscales : théorie et pratique

Dispensé (exercice 2022) :
8-19 nov.
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de rang supérieur des ministères des Finances et des administrations fiscales chargés notamment de conseiller leur ministre sur des questions de politique fiscale et/ou de gérer l'administration fiscale.

Qualifications requises : Les participants exerçant dans les domaines de politique économique

Prévu (exercice 2023)

non proposé au cours de l'exercice 2023

doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en droit ou dans une discipline connexe, justifier d'une expérience dans la production de rapports analytiques et maîtriser le logiciel Excel. Les participants travaillant dans l'administration fiscale doivent être des cadres supérieurs aux deux échelons les plus élevés de leur administration.

Description : Ce cours vise à étoffer les connaissances des participants sur les principales difficultés que rencontrent les pouvoirs publics en matière de conception, d'administration et de suivi d'un régime fiscal moderne. Il passe brièvement en revue les fondements théoriques de la politique fiscale et examine en détail sa pratique et sa mise en œuvre, en insistant sur la région à laquelle le cours s'adresse. Les participants sont encouragés à partager leur expérience et à élaborer des stratégies destinées à améliorer leur régime fiscal, son exécution et son administration. Le cours comprend des exposés et des ateliers, dans le but de : i) donner un aperçu général des principes de conception de la politique fiscale et de leurs implications pour l'administration fiscale en établissant le lien entre la politique et l'administration fiscales et en expliquant leurs interactions ; ii) étudier les problèmes liés à la conception des principaux impôts d'un régime fiscal moderne (par exemple imposition de la consommation et du revenu à assiette large, impôts sur le patrimoine ou régime d'imposition des petites entreprises) ; iii) examiner les différentes démarches de politique fiscale dans des contextes économiques et institutionnels particuliers (par exemple pays riches en ressources naturelles et pays appartenant à un bloc économique ou à une union douanière) ; et iv) se pencher l'organisation et les opérations des administrations fiscales, ainsi que la gestion de l'observance fiscale, en s'appuyant sur l'expérience de la région et au-delà.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) résumer les principes clés de conception de la politique fiscale et leur mise en application dans le cadre de l'administration fiscale, par exemple en établissant le lien entre politique et administration fiscales, en expliquant les interactions entre les fonctions et en examinant comment ces principes peuvent varier selon les contextes économiques (par exemple pays riches en ressources naturelles par opposition à d'autres) ; ii) définir les éléments fondamentaux des principaux impôts qui entrent dans un système fiscal moderne (par exemple l'imposition de la consommation et du revenu à assiette large, les impôts sur le patrimoine ou le régime d'imposition des petites entreprises) ; iii) connaître les résultats et les conséquences de politiques particulières souvent en place dans certains pays (réductions d'impôts, exonérations, incitations fiscales, retards de remboursement de crédits d'impôt comme la TVA, restrictions aux déductions d'impôts en amont dans la TVA ou de dépenses dans l'impôt sur les sociétés, etc.) ; iv) comprendre les principaux problèmes qui touchent la fiscalité internationale et les outils destinés à les réduire (réglementations sur les prix de transfert, échange d'informations entre pays, etc.) ; v) décrire et analyser l'organisation et les fonctions essentielles des administrations fiscales modernes, ainsi que les difficultés et les méthodes de gestion de l'observance fiscale ;

Fondements juridiques de la transparence de la dette publique : cheminement vers de bonnes pratiques (LEG)

Dispensé (exercice 2022) :

6-9 déc. 2021
(anglais/français/portugais)

Public visé : Les entités publiques ciblées comprennent le ministère des Finances, les bureaux de gestion de la dette, les banques centrales, les agences de statistiques, le bureau du président ou du Premier ministre et les institutions supérieures de contrôle.

Prévu (exercice 2023)

non proposé au cours de l'exercice 2023

Qualifications requises : Les candidats doivent être des juristes qualifiés ou d'autres professionnels de haut niveau ayant joué un rôle de consultation auprès du ministère des Finances ou d'autres organismes d'État sur les aspects juridiques de l'élaboration de la politique de la dette publique ou sur la rédaction des lois budgétaires.

Description : La transparence de la dette est fondamentale pour promouvoir des emprunts durables, réduire les coûts d'emprunt, permettre une gestion efficace du budget et de la dette, faciliter les restructurations de la dette et les évaluations des

risques par les créanciers, et renforcer la responsabilité envers le parlement et la société dans son ensemble en ce qui concerne la gestion de la dette publique. En dépit des progrès importants réalisés dans ce domaine dans toutes les administrations, de graves lacunes subsistent. De plus, la pandémie a exacerbé les vulnérabilités préexistantes liées à la dette, en particulier dans les pays à faible revenu et les pays en développement, ce qui souligne l'urgence avec laquelle la transparence de la dette doit être renforcée.

Objectifs du cours : La formation présentera une feuille de route détaillée permettant d'identifier les problèmes complexes et multiformes relatifs aux cadres juridiques nationaux susceptibles de nuire à la transparence de la dette, tels que les lacunes dans la définition juridique de la dette publique et dans la couverture institutionnelle ou des instruments de dette, le manque de clarté dans les prérogatives des autorités d'emprunt, l'inadéquation des mécanismes de gouvernance pour la consolidation de la dette et la diffusion des informations y afférentes, le manque ou la faiblesse des obligations en matière de diffusion d'informations, le manque de précision dans les clauses contractuelles de confidentialité sans garanties appropriées et les insuffisances des mécanismes de responsabilisation.

Grâce à une approche interactive, les participants apprendront les bonnes pratiques internationales pour remédier à ces vulnérabilités, notamment en analysant des études de cas de l'Afrique subsaharienne et des réformes potentielles.

Gestion des mouvements de capitaux : Analyse et politiques macroéconomiques

Dispensé (exercice 2022) :
6-17 déc. 2021

Public visé : Décideurs de niveau débutant à intermédiaire de banques centrales ou de ministères des Finances responsables de la politique de gestion du compte de capital. Aucune connaissance préalable du sujet n'est nécessaire.

Prévu (exercice 2023)
non proposé au cours
de l'exercice 2023

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, et avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative ainsi que des notions de base de Microsoft Excel. Il est recommandé d'avoir suivi le cours Programmation et politiques financières (FPP) ou le cours Diagnostics macroéconomiques (MDS).

Description : Ce cours, proposé par l'institut pour le développement des capacités, vise à mieux faire connaître la dynamique des flux de capitaux et leur effet sur la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Il analyse les mesures possibles pour tirer parti de l'intégration du marché des capitaux tout en réduisant au minimum et en atténuant ses effets défavorables. Le cours commence par un rappel sur les statistiques de la balance des paiements et une description d'autres indicateurs des flux de capitaux et de l'ouverture du compte d'opérations financières (des mouvements de capitaux). Dans la deuxième partie, il introduit les facteurs déterminants des flux de capitaux et le lien entre ces flux et la croissance économique, la volatilité macroéconomique et le risque de crise. Le cours se termine par une analyse des outils de gestion du compte de capital et de leurs relations avec la réglementation financière et les interventions sur les marchés des changes. Le cours comprend des études de cas sur des crises effectivement survenues, pour montrer aux participants comment le cadre d'action et l'accumulation des facteurs de vulnérabilité qui n'ont été ni reconnus ni pris en compte ont provoqué une crise. Pendant le cours, il est attendu des participants qu'ils interviennent activement dans les discussions et travaillent sur des exercices pratiques en ateliers afin de consolider leurs acquis théoriques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer la dynamique du compte de capital à partir de la balance des paiements d'un pays donné ; ii) repérer les risques financiers et économiques qu'engendre un marché mondial des capitaux dans les petits et les grands pays ; iii) déterminer les difficultés qu'un pays rencontre lorsqu'il essaye de stabiliser son économie sous différents scénarios ; iv) savoir comment des mesures de politique économique peuvent influencer sur les crises du compte de capital ou les prévenir ; v) évaluer l'effet des politiques de réformes financières tant sur la croissance économique que sur le risque de crises financières ; vi) définir une crise du compte de capital et en évaluer les coûts connexes ; vii) proposer des mesures permettant de faire face aux crises futures, d'en réduire les coûts ou de les éviter.

Statistiques monétaires et financières

Dispensé (exercice 2022) :
13-16 déc. 2021 (anglais/français)

Public visé : Fonctionnaires chargés de l'établissement des statistiques monétaires.

Prévu (exercice 2023)
5-16 déc. 2022 (français)

13-24 févr. 2023
(anglais/français/portugais)

Qualifications requises : Les participants doivent travailler dans une banque centrale ou un organisme de réglementation financière et se consacrer à des questions liées aux bilans des institutions financières, telles que les banques centrales, les banques commerciales ou d'autres institutions de dépôt, les fonds de pension, les compagnies d'assurance, les fonds d'investissement ou d'autres intermédiaires financiers. Ils doivent idéalement être titulaires d'un diplôme en économie, en statistiques ou avoir une expérience équivalente.

Description du cours : Le cours traite des principes de sectorisation économique, des caractéristiques et de la classification des instruments financiers, ainsi que de questions d'évaluation et d'autres pratiques comptables concernant l'établissement des comptes analytiques du secteur des institutions de dépôt, y compris la banque centrale. Les participants se familiarisent en outre avec les caractéristiques constitutives des institutions de dépôt, notamment leur rôle comme émettrices de monnaie, et avec les grands principes de l'analyse des agrégats monétaires et des agrégats de crédit. Le cours prend la forme d'exposés, d'ateliers et d'études de cas qui permettent aux participants de se familiariser avec les aspects pratiques de l'établissement des statistiques monétaires et financières, en particulier avec l'utilisation des états financiers pour établir les données de la série actualisée de formulaires standard de déclaration des données (1SR et 2SR) et avec l'élaboration d'une enquête sur les institutions de dépôt.

Objectifs du cours : Ce cours de douze heures animé pendant quatre jours par le département des statistiques du FMI est conçu pour aider les fonctionnaires à établir des statistiques monétaires et financières conformément aux meilleures pratiques internationales. Il s'appuie sur le Manuel de statistiques monétaires et financières et le Guide d'établissement des statistiques monétaires et financières, qui approfondissent les définitions, classifications et principes d'évaluation servant à l'analyse macroéconomique à caractère monétaire et financier dans le cadre du Système de comptabilité nationale de 2008.

Aspects macroéconomiques des disparités femmes–hommes

Dispensé (exercice 2022) :
24 janv.-3 févr. 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur de divers organismes travaillant sur les questions de genre tels que les services de coordination de la politique en matière d'égalité des sexes, les ministères des Finances, les ministères des Femmes et les ministères

Prévu (exercice 2023)

23-27 janv. 2023

Langues :

anglais/français/portugais

d'exécution.

Qualifications requises : Diplôme en sciences économiques ou politiques

Description du cours : Cours dispensé en collaboration avec ONU Femmes qui vise à présenter différents sujets relatifs aux aspects macroéconomiques des disparités femmes–hommes tels que les politiques économiques favorables à l'égalité des sexes, la budgétisation sensible au genre, les inégalités et la pauvreté parmi les hommes et les femmes ainsi que les problèmes liés au chômage.

Objectifs du cours : Ce cours vise à permettre aux pays de i) se familiariser avec les aspects macroéconomiques des disparités femmes–hommes et les politiques en la matière ; ii) mieux comprendre les pratiques de budgétisation favorable à l'égalité des sexes et leur intégration dans le cycle de GFP ; iii) présenter les questions liées au genre telles que le chômage et la protection sociale, les pratiques favorables à l'égalité entre les sexes, l'inégalité des revenus et ses liens avec la pauvreté, le genre, le commerce et les chaînes de valeur ; iv) entamer un dialogue entre les pays participants sur la conception et la mise en œuvre d'initiatives et de pratiques en matière d'égalité femmes–hommes, en vue d'en tirer des enseignements et d'en améliorer les résultats et ; v) jeter les bases d'une assistance technique plus ciblée à l'échelle nationale, notamment en informant les participants sur les possibilités de renforcement des capacités.

Viabilité de la dette et restructuration de la dette

Dispensé (exercice 2022) :

31 janv.-3 févr. 2022

(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur des ministères des Finances, des banques centrales, des services de gestion de la dette et autres organismes publics intéressés impliqués dans la surveillance et la gestion de la dette souveraine.

Prévu (exercice 2023)

16-20 janv. 2023

Langues :

anglais/français/portugais

Qualifications requises : Connaissance des questions liées à la surveillance et à la gestion de la dette souveraine. Un diplôme en sciences économiques, en finance, en administration publique ou en droit est souhaitable.

Description du cours : Le but de cours est de présenter aux participants i) les outils d'analyse de viabilité de la dette ; ii) les pratiques en matière de gestion de la dette souveraine ; iii) les principes et dispositifs de restructuration de la dette souveraine ; et iv) le rôle et le mandat du FMI en matière de restructuration de la dette souveraine. Le cours abordera également l'architecture internationale pour la résolution de la dette souveraine, y compris les outils contractuels disponibles pour faciliter une restructuration de la dette souveraine et les forums pour restructurer les créances du secteur public, tels que le cadre commun du G20 pour la restructuration de la dette.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) présenter les démarches théoriques et empiriques de l'analyse de la viabilité de la dette souveraine (CVD PFR et AVD PAM) et illustrer ces approches par des études de cas pratiques, notamment dans un contexte de crise. Cela comprendra des présentations sur les méthodes du FMI pour classer les pays en fonction du risque de surendettement et évaluer la viabilité de leur dette ; ii) expliquer quelles mesures les pays peuvent prendre pour atténuer les risques pesant sur le portefeuille de la dette grâce à de bonnes pratiques de gestion de la dette. Cela inclut le rôle que joue une stratégie prospective de gestion de la dette, les relations avec les investisseurs, la transparence de la dette ainsi que l'utilisation d'opérations de gestion des passifs comme partie intégrante de la gestion de la dette ; iii) améliorer la compréhension du processus de restructuration de la dette souveraine et des principales décisions stratégiques en la matière, en tenant notamment compte

du poids croissant des nouveaux créanciers sur les cadres de restructuration de la dette. Le cours abordera les difficultés liées aux restructurations de la dette, notamment a) l'incertitude qui entoure toute évaluation de la viabilité de la dette, b) l'hétérogénéité des créanciers et des instruments de dette, et c) les répercussions de la restructuration de la dette, telles qu'un changement de perception du marché et l'accès futur au marché ; iv) expliquer les politiques du FMI et son rôle dans la restructuration de la dette souveraine. Le cours examinera comment les politiques du FMI se conjuguent au processus de restructuration, notamment par le biais des paramètres du programme ; et v) encourager l'apprentissage par les pairs.

Éléments fondamentaux du contrôle bancaire (ECB)

Dispensé (exercice 2022) :
31 janv.-11 fév. 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Responsables du contrôle bancaire.

Qualifications requises : Les participants doivent être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

Prévu (exercice 2023)
9-20 janv. 2023

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la réglementation et au contrôle bancaires. Il couvre les éléments du contrôle microprudentiel et macroprudentiel, notamment les principes fondamentaux de Bâle, l'évolution de la réglementation bancaire, les exigences de liquidité et les tests de résistance. Il donne aussi l'occasion de faire des exercices sur des applications concrètes et des méthodes couramment utilisées par les autorités de contrôle et d'en débattre. Des exercices de simulation des programmes de contrôle et des analyses alternent avec des exposés. On attend des participants qu'ils donnent leur point de vue et partagent leurs expériences sur les différents thèmes abordés durant le cours.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) connaître et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel ; ii) décrire les méthodes et les outils de contrôle efficaces ; et iii) tirer des enseignements des menaces à la stabilité financière survenues par le passé afin d'éviter qu'elles se reproduisent.

Langues :
anglais/français/portugais

Indicateurs de solidité financière

Dispensé (exercice 2022) :
8-11 févr. 2022
(anglais/français)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales et des organismes de contrôle du secteur financier qui participent à la collecte, à l'établissement et à l'analyse des indicateurs de solidité financière.

Prévu (exercice 2023)
6-17 févr. 2023

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Langues :
anglais/français/portugais

Description : Ce cours, offert par le département des statistiques, initie les participants aux fondamentaux de l'établissement et de l'utilisation des indicateurs de solidité financière (ISF) à l'appui de l'analyse macroprudentielle. Il traite des aspects méthodologiques et techniques de l'établissement des ISF présentés dans le Guide d'établissement des indicateurs de solidité financière de 2019 (Guide ISF de 2019). Le cours comprend des exposés et des ateliers sur : les secteurs institutionnels ; les bases d'établissement et les ajustements pour les ISF ; le cadre réglementaire pour les institutions de dépôt ; les principes comptables et les états financiers sectoriels pour les ISF ; les ISF fondamentaux et supplémentaires pour les institutions de dépôt, les autres sociétés financières et les autres secteurs ; la relation entre la surveillance du secteur financier et les ISF ; les liens entre l'analyse macroprudentielle et les ISF. Les exposés sont complétés par des exercices pratiques, durant lesquels les participants travaillent en groupe pour résoudre des questions pratiques liées à la classification des unités institutionnelles financières, à la définition des différentes populations déclarantes pour les ISF en fonction des bases de

consolidation, au calcul des ratios de solvabilité et de liquidité des dispositifs de Bâle, à la production d'états financiers sectoriels et d'ISF pour les institutions de dépôt et à l'utilisation des ISF dans la surveillance du secteur financier. Le cours présente les formulaires à utiliser pour la transmission au FMI des données et métadonnées ISF, ainsi que des recommandations sur l'accès aux données et métadonnées ISF et leur utilisation à partir de la base de données du FMI.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) établir des ISF suivant la méthode du Guide ISF 2019, à l'aide de données sources issues des états financiers sectoriels et des formulaires de déclaration aux autorités de contrôle ; ii) calculer les ISF à partir de différentes bases d'établissement et interpréter les différents résultats obtenus ; iii) établir ou mettre à jour les métadonnées des ISF, y compris les informations concernant les principaux aspects du cadre conceptuel utilisé pour déterminer les données sources et les pratiques d'établissement des ISF ; et iv) analyser et interpréter les ISF établis pour le secteur financier et l'utilisation qui en est faite pour le contrôle du secteur financier et la conduite de la politique macroprudentielle.

Séminaire sur les sauvegardes pour la région Afrique

Dispensé (exercice 2022) :
14-18 févr. 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de banques centrales travaillant dans des organes de gouvernance ou de surveillance, ou hauts fonctionnaires de banques centrales responsables de la comptabilité, des rapports financiers, des audits, de la gestion des risques, du contrôle interne des questions juridiques ou de la gestion des réserves.

Prévu (exercice 2023)
20-24 févr. 2023

Qualifications requises : Diplôme universitaire ou postuniversitaire dans des disciplines telles que la comptabilité, la gestion, les sciences économiques, la finance ou le droit, ou avoir acquis une certification professionnelle dans le domaine de l'audit (comptables agréés ou experts-comptables, auditeurs internes ou auditeurs informatiques) ou de la finance (analystes financiers agréés).

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Conçu pour permettre aux fonctionnaires des banques centrales de se familiariser de façon interactive avec la méthodologie d'évaluation des sauvegardes du FMI. Le cours met un accent particulier sur la gouvernance des banques centrales et souligne l'importance d'un contrôle indépendant, de la transparence et de la reddition de comptes pour améliorer les dispositifs de sauvegarde financière. Il offre également aux agents des Banques centrales un espace de discussion, où ils peuvent faire part de leurs expériences respectives dans le domaine du renforcement des sauvegardes et des cadres de gouvernance ; ils peuvent également y évoquer les difficultés nouvelles auxquelles ils sont confrontés, ainsi que la manière de les surmonter. Il conjugue exposés et débats interactifs, ateliers et études de cas consacrés aux principaux aspects de ces évaluations, notamment les mécanismes d'audit externe et interne, l'information financière, le système de contrôles internes, la gestion des réserves internationales et la communication des données monétaires au FMI.

En outre, le cours passe en revue les principaux concepts à la base de l'autonomie et de la bonne gouvernance dans les textes de loi relatifs aux Banques centrales.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) analyser les atouts et les faiblesses des dispositifs de sauvegardes et de gouvernance de la banque centrale de leur pays ; ii) déterminer les mesures précises pour renforcer les sauvegardes financières ; iii) utiliser les principales pratiques des banques centrales en matière de bonne gouvernance, d'autonomie, de responsabilisation et de transparence de la banque centrale ; iv) décrire et expliquer les exigences de la politique de sauvegardes du FMI et l'importance de la mise en œuvre des recommandations en la matière.

Dispensé (exercice 2022) :
14-25 févr. 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de la banque centrale qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou qui aident à les mettre en œuvre.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou sociales, ou justifier d'une expérience professionnelle pertinente et être familiarisés avec le logiciel Excel.

Prévu (exercice 2023)
31 oct-4 nov. 2022

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer les objectifs de la politique monétaire ; ii) comprendre les processus qui sous-tendent la formulation de la politique monétaire et d'une stratégie en la matière ; iii) décrire le processus d'exécution de la politique monétaire, y compris les opérations du marché monétaire, les prévisions de liquidité, et les cadres de gestion des liquidités ; et iv) examiner le rôle et la conception des prévisions et de l'analyse dans l'élaboration de la politique monétaire.

Langues :
anglais/français/portugais

Indicateurs à haute fréquence de l'activité économique

Dispensé (exercice 2022) :
28 févr.-4 mars 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires chargés d'établir les indicateurs économiques à court terme ou mensuels dans les banques centrales et les offices de statistiques.

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Prévu (exercice 2023)
non proposé au
cours de
l'exercice 2023

Description du cours : Dispensé par le département des statistiques du FMI, ce cours traite de la détermination et de l'évaluation des indicateurs, ainsi que des techniques employées pour les combiner dans un indice global de l'activité économique permettant de suivre les tendances de l'économie. Des estimations ou indices instantanés de l'activité économique rassemblent une série d'indicateurs économiques qui permettent de donner en temps voulu une mesure globale de la tendance économique. Ces indicateurs sont une source d'informations supplémentaires utiles pour les dirigeants, car ils complètent les estimations annuelles et trimestrielles du PIB (plus exhaustives, mais généralement disponibles seulement après un certain temps), et des indicateurs mensuels et trimestriels (qui dépeignent la situation presque en temps réel, mais ne sont le reflet que d'une portion de l'économie globale). Ce cours s'adresse aux statisticiens et aux statisticiens potentiels chargés d'établir des indicateurs à court terme dans les banques centrales ou les offices de statistiques, ou bien aux statisticiens intervenant dans l'établissement d'indicateurs mensuels. Il est attendu des participants qu'ils établissent une liste des indicateurs mensuels et trimestriels disponibles dans leur pays et qu'ils assemblent des données. Ces indicateurs seront utilisés dans la partie atelier du cours pour établir des estimations expérimentales. Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer la nature des statistiques à fréquence élevée et leurs usages éventuels pour mesurer l'activité économique, ainsi que leur relation avec le système de comptabilité nationale et leur cohérence dans celui-ci ; ii) créer un cadre simple en vue d'établir un indice de l'activité économique, de la collecte de données source à l'exécution de simples méthodes statistiques et techniques d'établissement d'indicateurs ; iii) exploiter les informations utiles de courte durée contenues dans l'indice de l'activité économique en appliquant des outils analytiques, en générant des tableaux et en créant des procédures statistiques.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer la nature des statistiques à fréquence élevée et leurs usages éventuels pour mesurer l'activité économique, ainsi que leur relation avec le système de comptabilité nationale et leur cohérence dans celui-ci ; ii) créer un cadre simple en vue d'établir un indice de l'activité économique, de la collecte de données source à l'exécution de simples méthodes statistiques et techniques d'établissement d'indicateurs ; iii) exploiter les informations utiles de courte durée contenues dans l'indice de

l'activité économique en appliquant des outils analytiques, en générant des tableaux et en créant des procédures statistiques.

Questions générales relatives à la réglementation et à la surveillance des technologies financières (Fintech)

Dispensé (exercice 2022) :
7-10 mars 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux, explique certaines questions liées à la réglementation et au contrôle des activités et des entités du domaine des technologies financières. Il aborde l'évolution récente des normes internationales pertinentes, ainsi que d'autres meilleures pratiques internationales. Les exposés s'appuient également sur des études de cas pour optimiser l'efficacité du cours. Les participants sont invités (et devraient être préparés) à partager leur propre expérience et leurs vues sur le sujet.

Prévu (exercice 2023)
5-9 déc. 2022

Langues :
anglais/français/portugais

Qualifications requises : Fonctionnaires des organismes de réglementation financière et contrôleurs financiers chargés de suivre, de réglementer et de contrôler les activités et les entités du domaine des technologies financières.

Description du cours : Les participants devraient posséder une expérience de la réglementation et du contrôle dans au moins une branche d'activité du secteur financier (par exemple : banques, opérateurs sur titres ou compagnies d'assurances).

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) suivre l'évolution des technologies financières dans leur propre pays et à l'étranger ; et ii) constater et gérer les difficultés liées à la réglementation et au contrôle des activités et des entités du domaine des technologies financières.

Monnaie numérique de banque centrale : examen approfondi

Dispensé (exercice 2022) :
14-16 mars 2022 (anglais)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services chargés des paiements, des questions juridiques, de la technologie, de la politique monétaire et de la stabilité financière à la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

Prévu (exercice 2023)
23-25 janv. 2023
17-21 avril 2023

Qualifications requises : Les participants devraient posséder de l'expérience en matière d'opérations et/ou de surveillance dans un ou plusieurs des domaines suivants : paiements, législation, technologie, politique monétaire et stabilité financière.

Langues :
anglais/français/
portugais

Description : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux du FMI, vise à fournir un cadre pour évaluer les avantages et les inconvénients liés à l'émission de monnaies numériques par les banques centrales ainsi que les différentes possibilités qui existent pour la création de ce type de monnaie. Ce cours se concentre sur les processus de prise de décision et de gestion de projet de haut niveau dans le domaine des monnaies numériques de banque centrale. Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas/simulations et débats. Les exposés portent principalement sur le processus de prise de décision concernant les monnaies numériques de banque centrale. La prise de décision doit être envisagée comme un processus dynamique et itératif avec de multiples boucles de rétroaction pour évaluer progressivement la pertinence d'une monnaie numérique de banque centrale. Les exercices d'autoévaluation sont basés sur des procédures systématiques et couvrent les différentes utilisations, les points épineux, les exigences, les solutions, la faisabilité, la validation de principe et les pilotes. Après avoir acquis les bases du processus de prise de décision, les participants mettent leurs connaissances en pratique dans un pays hypothétique pour bien cerner le problème à résoudre et examiner l'ensemble des solutions possibles. Après l'autoévaluation pratique, les participants analysent

les résultats lors d'exposés de groupe et de séances de restitution. (Note : Le cours peut faire l'objet de modifications ultérieures pour tenir compte des spécificités de l'enseignement à distance).

Objectifs du cours : Examiner la possibilité d'émettre une monnaie numérique de banque centrale de détail et, le cas échéant, intégrer des caractéristiques qui soutiennent les objectifs stratégiques des pouvoirs publics et qui garantissent un système de paiement efficace, résilient et compétitif.

Approche bilancielle

Dispensé (exercice 2022) :
14-18 mars 2022 (anglais)

Public visé : Fonctionnaires des banques centrales, des ministères des finances et d'autres agences chargés de l'établissement des statistiques monétaires et financières, des statistiques de la dette et des finances publiques et des statistiques du secteur extérieur, ou bien de la supervision des analyses macrofinancières.

Prévu (exercice 2023)
20-24 mars 2023

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en statistiques, ou justifier d'une expérience équivalente.

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Le département des statistiques du FMI a élaboré un outil convivial permettant de combiner automatiquement les données qui lui sont communiquées sur la monnaie, les administrations et la balance des paiements afin de créer une répartition des créances et des passifs suivant le format « de qui à qui ». Une fois que la matrice sera générée, les fonctionnaires des pays pourront se servir de l'analyse bilancielle pour étudier l'ensemble des liens du bilan et détecter des expositions et des vulnérabilités particulières, comme le recours excessif au financement extérieur, l'accroissement du levier financier du secteur des entreprises et le recours excessif au secteur bancaire pour le placement de la dette souveraine. Il s'agit d'un outil extrêmement utile à l'analyse macrofinancière.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants devraient pouvoir utiliser les informations de la matrice de l'analyse bilancielle pour reconnaître les déséquilibres de bilan, les expositions et des risques de choc tels que des sorties soudaines de capitaux ou des fortes dépréciations du taux de change. Réexaminer les données source utilisées pour établir la matrice de l'analyse bilancielle et déceler de graves lacunes de données pour le pays en question.

Restructuration et résolution des banques

Dispensé (exercice 2022) :
14-25 mars 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de rang intermédiaire à supérieur des banques centrales, des autorités de réglementation, des autorités de contrôle, des ministères des finances, des mécanismes d'assurance des dépôts et d'autres organismes chargés du contrôle des banques, de la résolution des banques et du fonctionnement des filets de sécurité financière. Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, en finance ou en comptabilité, ou justifier d'une expérience équivalente.

Prévu (exercice 2023)
27-31 mars 2023

Qualifications requises : Les participants doivent avoir une expérience en matière de contrôle et résolution des banques (enjeux ou expérience opérationnelle) ou en matière de protection des déposants.

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours à distance d'une semaine, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, offre une vue d'ensemble des questions conceptuelles et

opérationnelles liées à la restructuration et à la résolution des banques en difficulté. Il aborde notamment les thèmes suivants : recensement et contrôle des banques en difficulté : tour d’horizon des causes les plus courantes des problèmes bancaires et des moyens de les détecter, des modes de contrôle des banques fragiles et des techniques permettant de quantifier les problèmes systémiques des banques (examens de la qualité des actifs et tests de résistance) ; préparation aux crises : éléments de régimes efficaces de résolution, en utilisant comme référence les Caractéristiques clés d’une résolution effective des institutions financières du Conseil de stabilité financière ; planification du redressement et de la résolution ; mesures visant à déterminer l’état de préparation opérationnelle ; rôle de la garantie des dépôts et traitement préférentiel des déposants ; gestion des crises : mesures visant à contenir les crises naissantes et à rétablir la confiance du public (aide d’urgence en liquidités, garanties d’actifs et de passifs et mesures administratives exceptionnelles pour mettre fin à des sorties persistantes de liquidités) ; restructuration et résolution bancaires : mesures d’intervention rapide ; diagnostic, triage et comptabilisation des pertes ; liquidation des banques non viables ; options de stabilisation pour assurer la continuité des fonctions d’importance systémique ; considérations liées à l’action des pouvoirs publics et instruments d’appui public aux fonds propres ; gouvernance du processus de restructuration ; gestion des actifs compromis : politiques de contrôle et stratégies visant à réduire les prêts improductifs ; rôle des sociétés de gestion d’actifs.

Objectifs du cours : À l’issue de ce cours, les participants pourront : i) expliquer les principaux éléments de la préparation aux crises et de leur gestion, ii) reconnaître les banques fragiles et proposer des stratégies visant à faire face à ces situations ; iii) évaluer le cadre de résolution bancaire national par rapport aux bonnes pratiques internationales ; et iv) élaborer des stratégies crédibles de restructuration et de résolution des banques d’importance systémique. Définir et comparer les options d’intervention face aux actifs compromis.

Politique de change (ERP)

Dispensé (exercice 2022) :
14-25 mars 25,2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à intermédiaire dont les activités sont liées à l’analyse des taux de change et de la politique de change.

Prévu (exercice 2023)
non proposé au
cours de
l’exercice 2023

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d’un diplôme d’études supérieures en sciences économiques, ou justifier d’une expérience professionnelle équivalente, et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications Excel. Avant de commencer ce cours, il est recommandé d’avoir suivi soit le cours Programmation et politiques financières (FPP), soit le cours Diagnostics macroéconomiques (MDS). Les participants doivent également avoir une connaissance pratique de Microsoft Word, Excel, PowerPoint et EViews.

Description : Ce cours, proposé par l’institut pour le développement des capacités, offre une vue globale de la politique de change et de l’analyse des taux de change. La première partie du cours présente les principaux concepts et définitions utilisés dans l’analyse des taux de change, dont le désalignement du taux de change ; explique comment une évolution du taux de change réel peut influencer sur l’ajustement extérieur et la croissance ; présente les méthodes permettant d’estimer le taux de change réel d’équilibre et explique l’approche du solde extérieur du FMI pour mesurer le degré de désalignement du taux de change réel ; et traite également de différents aspects des interventions sur les marchés des changes : objectifs, modalités, efficacité, modes d’évaluation de l’adéquation des réserves et gestion des réserves de change. Dans une deuxième partie, le cours porte sur les compromis de politique macroéconomique dans différents régimes de change, le choix du régime de change et les principales difficultés de la politique de change dans les pays en développement et les pays émergents, telles que l’utilisation de régimes hybrides, la sortie contrainte ou non des régimes de change fixes et les motifs de la « peur du flottement ». Le cours se termine sur une analyse des crises de change, des politiques macroéconomiques permettant de les prévenir et des outils analytiques utilisés pour les anticiper.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) déterminer si les réserves de change sont suffisantes à l'aide des indicateurs de l'adéquation des réserves, classiques et nouveaux ; ii) évaluer l'efficacité des interventions sur le marché des changes à l'aide d'études de cas d'interventions ; iii) mesurer le désalignement du taux de change à l'aide de méthodes et de modèles différents, et notamment de la méthode d'évaluation du solde extérieur du FMI ; iv) créer des systèmes d'alerte avancée des crises de change à l'aide de données sur les taux de change nominaux et les réserves internationales ; v) estimer le degré de probabilité d'une crise de change à l'aide de techniques économétriques faisant appel à des données de panel ; vi) adapter les modèles et les techniques enseignés dans ce cours (méthode d'évaluation du solde extérieur, paramètres d'adéquation des réserves, systèmes d'alerte avancée, etc.) aux données du pays considéré et utiliser ceux qui se révèlent pertinents pour l'analyse des politiques publiques ; vii) décrire le choix du régime de change et la façon dont les caractéristiques d'un pays peuvent influencer sur ce choix ; viii) mettre en évidence les incohérences des politiques publiques qui peuvent provoquer des crises monétaires ; et ix) définir les politiques publiques à même de les prévenir.

Renforcer les institutions pour lutter contre la corruption en Afrique subsaharienne

Dispensé (exercice 2022) :
21-28 mars 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Cadres qualifiés de niveau intermédiaire à supérieur ayant plusieurs années d'expérience dans l'élaboration de politiques ou dans la lutte contre la vulnérabilité à la corruption dans le cycle de gestion des finances publiques.

Prévu (exercice 2023)
13-20 mars 2023

Description et objectifs du cours : La formation présente une feuille de route détaillée permettant de repérer et traiter les facteurs de vulnérabilité à la corruption dans le cycle de la gestion des finances publiques (y compris les systèmes et les processus de gestion des recettes et des dépenses), ainsi que des indicateurs et des signaux d'alarme pour alerter les décideurs et les organismes de surveillance des difficultés et des faiblesses éventuelles, et les répercussions de cette vulnérabilité sur le plan macrobudgétaire. Le cours comprend des études de cas concernant l'Afrique subsaharienne et présente des propositions de réformes. En particulier, il vise à favoriser

Langues :
anglais/français/portugais

une meilleure compréhension des instruments juridiques, des mécanismes et des stratégies qui doivent être mis en place pour prévenir les actes de corruption et en poursuivre les auteurs. Les participants apprendront pourquoi il faut appliquer rigoureusement le principe de l'état de droit et étudieront les liens entre ce principe et la corruption. Enfin, la formation donne un aperçu des mécanismes de lutte contre le blanchiment de capitaux afin de soutenir la détection, la localisation, la confiscation et la restitution, le cas échéant, du produit de la corruption, et traite des mécanismes de coopération internationale conçus pour lutter contre la corruption et les flux financiers illicites.

Croissance inclusive

Dispensé (exercice 2022) :
28 mars-8 avril 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur chargés de la planification économique et stratégique, ainsi que du suivi et de l'évaluation des politiques publiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités et à promouvoir la création d'emplois.

Prévu (exercice 2023)
13-24 févr. 2023

Qualifications requises : Les participants doivent être titulaires d'un diplôme en sciences économiques ou en sciences sociales, ou justifier d'une expérience équivalente.

Langues :
anglais/français/
portugais

Description du cours : Ce cours, animé par l'Institut pour le développement des capacités, vise à permettre aux participants de maîtriser les notions de croissance inclusive et à les doter de certains outils analytiques et opérationnels pour évaluer, mesurer et suivre les effets des politiques macroéconomiques sur la croissance, la pauvreté, les inégalités et la création d'emplois. Des exposés initient les participants aux concepts de base de la croissance inclusive, en insistant sur les questions de viabilité à long terme, tandis que des ateliers leur permettent d'appliquer ces concepts et de réfléchir à l'élaboration de stratégies de croissance inclusive à l'aide d'études de cas nationales.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) interpréter les indicateurs de pauvreté et d'inégalités ; ii) analyser comment les politiques macroéconomiques favorisent la croissance, l'égalité et la réduction de la pauvreté ; iii) mettre en évidence les obstacles à une croissance inclusive et classer les réformes par ordre de priorité ; et iv) élaborer une stratégie de croissance inclusive pour leur propre pays.

Aspects macroéconomiques des changements climatiques

Dispensé (exercice 2022) :
18-29 avril 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires des ministères des Finances, de l'Économie ou de la Planification ou des banques centrales qui conseillent sur la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, ou aident à les mettre en œuvre.

Prévu (exercice 2023)
28 nov.-9 déc. 2022

Qualifications requises : Les participants devraient être titulaires d'un diplôme en sciences économiques, ou justifier d'une expérience équivalente, avoir une bonne connaissance de l'analyse quantitative et être familiarisés avec Microsoft Excel et les applications en Microsoft Excel. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours Programmation et politiques financières (PPF) ainsi que les cours Diagnostics macroéconomiques (MDS).

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours fournira aux participants des modèles et des outils analytiques en usage ou développés au FMI pour étudier les effets du changement climatique sur la macroéconomie et évaluer les politiques économiques pour faire face au changement climatique. Il vise à développer les capacités des fonctionnaires d'Afrique subsaharienne à évaluer : i) les effets du

changement climatique sur la macroéconomie ; et ii) l'efficacité des politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) maîtriser l'utilisation des modèles et des outils pour évaluer les effets du changement climatique sur la macroéconomie ; et ii) examiner et évaluer différentes politiques d'adaptation et d'atténuation.

Prévision immédiate du PIB en Afrique subsaharienne

Dispensé (exercice 2022) :
18-29 avril 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Responsables du contrôle bancaire.

Prévu (exercice 2023)
27 févr.-3 mars 2023

Qualifications requises : Les participants doivent être au fait des procédures fondamentales de réglementation et de contrôle bancaires.

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et de capitaux, offre une vision d'ensemble des questions conceptuelles et opérationnelles liées à la réglementation et au contrôle bancaires. Il couvre les éléments du contrôle microprudentiel et macroprudentiel, notamment les principes fondamentaux de Bâle, l'évolution de la réglementation bancaire, les exigences de liquidité et les tests de résistance. Il donne aussi l'occasion de faire des exercices sur des applications concrètes et des méthodes couramment utilisées par les autorités de contrôle et d'en débattre. Des exercices de simulation des programmes de contrôle et des analyses alternent avec des exposés. On attend des participants qu'ils donnent leur point de vue et partagent leurs expériences sur les différents thèmes abordés durant le cours.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) connaître et expliquer les principales composantes du cadre réglementaire prudentiel ; ii) décrire les méthodes et les outils de contrôle efficaces ; et iii) tirer des enseignements des menaces à la stabilité financière survenues par le passé afin d'éviter qu'elles se reproduisent.

Analyse de la politique budgétaire

Dispensé (exercice 2022) :
18-29 avril 2022
(anglais/français/portugais)

Public visé : Fonctionnaires de niveau débutant à supérieur souhaitant comprendre la politique budgétaire et ses effets macroéconomiques.

Prévu (exercice 2023)
14-25 nov. 2022

Qualifications requises : Les participants devraient avoir suivi des cours de macroéconomie de niveau de premier cycle universitaire, ou posséder une expérience équivalente, et avoir des connaissances de base en microéconomie et en économétrie. Il est fortement recommandé aux candidats d'avoir suivi en intégralité le cours Programmation et politiques financières (FPP).

Langues :
anglais/français/portugais

Description : Ce cours, dispensé par l'institut pour le développement des capacités, offre un aperçu des concepts et techniques permettant d'analyser comment la politique budgétaire peut contribuer à assurer une stabilité macroéconomique et une croissance durable à long terme. Ce cours, sous forme de travaux pratiques, s'articule autour des éléments fondamentaux de l'analyse macrobudgétaire nécessaires pour analyser les politiques budgétaires. Il repose sur des données générales empiriques, des ateliers de travail sur Microsoft Excel et des études de cas, et traite de questions particulières présentant un intérêt régional. Il s'adresse aux fonctionnaires qui

souhaitent mieux comprendre comment la politique budgétaire influe sur l'économie et mieux maîtriser les outils d'analyse dans ce domaine.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) utiliser la politique budgétaire pour réaliser les principaux objectifs des autorités, tels que la stabilité macroéconomique, l'équité, l'efficacité et la croissance durable à long terme ; ii) utiliser les outils et techniques acquis pour évaluer l'orientation de la politique budgétaire, les multiplicateurs budgétaires et la viabilité de la dette d'un pays ; et iii) évaluer les principaux éléments de la politique fiscale et de la politique de dépenses publiques.

Infrastructures du marché financier : principes et pratiques d'élaboration

Dispensé (exercice 2022) :
25-29 avril 2022

Public visé : Fonctionnaires de niveau intermédiaire à supérieur travaillant auprès des services de la politique des systèmes de paiement, de surveillance/contrôle ou d'opérations de la banque centrale, ou qui occupent des postes ayant des responsabilités similaires.

Prévu (exercice 2023)
6-10 févr. 2023

Qualifications requises : Les participants doivent posséder une expérience dans le domaine des opérations et/ou de la surveillance des infrastructures des marchés financiers, telles que les systèmes de paiement, les systèmes de règlement de titres et les dépositaires centraux de titres.

Langues :
anglais/français/portugais

Description du cours : Ce cours, animé par le département des marchés monétaires et des capitaux du FMI, porte principalement sur les Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers, qui visent à renforcer la sécurité et l'efficacité des dispositifs de paiement, de compensation, de règlement et d'enregistrement et, plus généralement, à atténuer les risques systémiques et à favoriser la transparence et la stabilité financière. Le cours se veut interactif en alliant exposés, études de cas, exercices d'auto-évaluation et discussions de groupe. Les conférences portent sur les 24 principes et les 5 responsabilités des autorités en vertu des Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers, du cadre de divulgation et de la méthodologie d'évaluation, ainsi que sur les questions émergentes relatives à la cyber-résilience, à la technologie du grand livre distribué, aux accords sur les monnaies stables et aux innovations numériques. Des études de cas courtes et des sondages sur les niveaux de conformité des infrastructures des marchés financiers et sur les responsabilités des autorités seront menés après chaque conférence pour que les participants puissent approfondir leur compréhension des normes en vigueur. Ces études de cas et exercices d'auto-évaluation seraient fondés sur des principes et responsabilités ciblés, et les participants seraient appelés à échanger leurs points de vue au cours des sessions.

Objectifs du cours : À l'issue de ce cours, les participants pourront : i) établir le niveau de maîtrise requis des Principes relatifs aux infrastructures des marchés financiers ; ii) mettre en application l'expérience pratique au moyen d'auto-évaluations des infrastructures des marchés financiers sur la base des normes internationales en vigueur ; iii) recenser les préoccupations, les lacunes ou les insuffisances en matière de conformité, ainsi que les actions recommandées ; et iv) être au fait des évolutions récentes, notamment en matière de cyber-risque, de technologies à registres distribués, d'accords sur les monnaies stables, et de leurs effets sur les infrastructures des marchés financiers, la réglementation et la stabilité financière.
